

On se presse autour de Mrs. les Rhétoriciens qui refusent hautement d'aller tenter le triste hasard d'un troisième congé dans la même semaine, et qui peuvent à peine en croire leurs yeux en voyant les prétendus Amants de la sagesse, se saisir au vol de l'occasion pour prouver une fois de plus qu'ils sont des papas bien jeunes encore. Néanmoins, contre toute prévision ils eurent en ce jour le bonheur si extraordinaire pour eux d'obtenir l'objet de leur demande. Aussi à peine en ont-ils fait part à leurs confidés, que l'enthousiasme éclate chez tous, grands et petits; les uns lancent leurs casquettes en l'air tandis que d'autres poussent des hurrahs formidables qui vont porter au loin la joyeuse nouvelle.

Samedi 16 la messe de communauté fut dite par Mr. le G. V. Cazeau.

Dimanche 17. Ce soir, deux des aînés de la communauté, MM. Chabot et Raiche, ayant convoqué tous les élèves en assemblée, leur ont fait une proposition qui ne pouvait manquer de rencontrer l'approbation unanime. Il s'agissait en effet, de rétablir la Cour Civile du Collège de St. Hyacinthe. Tous ceux qui ont passé par ce Collège savent que les soirées d'hiver sont quelquefois passablement ennuyantes; or la Cour a pour but d'en rompre la monotonie, et le succès qu'elle a obtenu par le passé nous répond de l'avenir. Le lendemain, Lundi, a eu lieu la nomination des juges qui sont: MM. J. Marcil, juge-en-chef, J. Dufresne et J. Caron, juges puînés. M. P. T. Korman a été nommé juge des causes anglaises. Les autres officiers ont été aussi nommés ce soir-là; puis les élections finies, vint le *speech* que chaque nouvel élu dut faire pour remercier ceux qui venaient de l'élever aux honneurs.

Le juge D..... s'est fait remarquer par une chaleureuse improvisation qui nous rappelait le *Quousque tandem* de Cicéron; malheureusement, ils'arrêta au beau milieu d'une phrase pour demander aux assistants si quelqu'un d'entre eux n'avait pas sa casquette. L'effet produit par ce mouvement oratoire d'un nouveau genre est impossible à décrire. Vint ensuite le constable D..... dont le joli *petit* discours souleva un tel tonnerre d'applaudissements, qu'il nous fut impossible d'en saisir le moindre mot. Depuis la mise en force du Code, on n'en tend parler que de poursuites, et le calendrier du prochain terme s'annonce comme devant être bien rempli.

Jeudi 19. La soirée a été employée à l'examen des aspirants à la pratique du droit. Les examinateurs, Mrs. E. Chabot, H. Nadeau et A. Leblanc, se sont montrés très-sévères.

Néanmoins nous devons dire à la louange des candidats que pas un n'a été renvoyé. Les questions les plus difficiles sur les codes civil et criminel ont été résolues avec une clarté qui dénotait chez les aspirants une étude très-approfondie de la loi. Nous leur souhaitons à tous une clientèle nombreuse et lucrative.

Mr. le Gérant,

Un correspondant au Courrier de St. Hyacinthe, suggérait il y a quelque temps au Comité des Jeux, de solliciter de l'aide des Anciens Élèves, pour la construction de l'Estrade qu'il se propose d'élever dans notre belle cour.

Comme Président du dit Comité, permettez moi de remercier "Un Assistant" de son bon vouloir, et de lui dire que nos Supérieurs ont objection à ce qu'une souscription soit faite dans ce but, mais que rien ne s'oppose à ce que nous recevions avec reconnaissance, par l'entremise du Collégien, tout pré-

sent que nos Anciens Confrères voudraient nous faire.

Votre humble serviteur.

J. Payan. P. C. J.

NOCES D'OR DE Mr. E. CREVIER

Le 13 Octobre courant a eu lieu à Ste Marie de Monnoir la célébration du 50^e. anniversaire de l'élevation du Rvd. Mr. E. Crevier au sacerdoce. Cette paroisse a noblement rempli son devoir dans cette circonstance solennelle, et elle a prouvé, d'une manière éclatante, toute l'affection et l'estime qu'elle ressent pour son vénérable pasteur.

Mgr. l'Évêque des Trois-Rivières et environ 70 prêtres assistaient à cette fête; on y remarquait parmi ceux-ci Mr. l'Administrateur du diocèse de St. Hyacinthe, Mr. le G. V. Cazeau de l'archevêché de Québec, Mr. le G. V. Moreau de l'évêché de Montréal, Mr. le G. V. Caron Supérieur du Séminaire de Nicolet, Mr. J. S. Raymond, Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. Il y eut messe solennelle, chantée par Mr. Crevier lui-même; le sermon fut prêché par Mr. Elzéar Gauthier, qui, avec le talent oratoire dont il a déjà fait preuve en plusieurs autres circonstances, a su redire combien la carrière de Mr. Crevier avait été sacerdotale et toute remplie de bonnes œuvres. Plusieurs adresses furent présentées au héros de la fête, par les citoyens de la paroisse, les anciens Élèves du Collège Monnoir et les frères actuels. A chacune de ces adresses, Mr. Crevier répondit avec une grande émotion et un rare bonheur.

Après le dîner, il proposa lui-même la santé des Evêques et des Grands-Vicaires. Mgr. Laflèche répondit, au nom des Evêques, et sut, comme toujours, satisfaire à l'attente des assistants par l'éloquence de ses paroles. Mr. l'Administrateur et Mr. Cazeau, se firent en termes heureux les interprètes des sentiments du clergé, et Mr. le Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe répondit au nom des maisons d'éducation. Il nous eût été agréable de reproduire ces diverses réponses; mais nous n'avons eu mains que l'analyse de celle de Mr. J. S. Raymond: nous nous faisons un devoir de la publier:

"Je vois ici un grand nombre d'élèves de cette maison [Collège de Monnoir], tant anciens qu'actuels. Je viens prendre place au milieu d'eux, pour exprimer à leur vénérable Supérieur des sentiments de même nature que ceux qu'ils lui ont fait entendre; car moi aussi, j'ai eu le bonheur d'être son élève. Il était directeur du Collège de St. Hyacinthe l'année que j'ai terminée mon cours classique. J'ai pu apprécier la sagesse de sa direction, sa sollicitude et son dévouement envers ceux qui sont confiés à ses soins, et cette bonté, cette bienveillance qui lui attire tous les cœurs. Là, il a montré ce zèle pour l'éducation dont il a donné un témoignage si éclatant par la fondation de cette institution. Depuis Comme Curé de St. Hyacinthe, le Rvd. Mr. Crevier, étant membre de notre corporation, a rendu service à notre maison par ses sages conseils, par la part qu'il a prise à nos affaires, et par une bienfaisance dont nous avons reçu à plusieurs reprises des témoignages. J'ai donc moi-même, en mon nom et en celui du Séminaire de St. Hyacinthe, à faire entendre aujourd'hui l'accent de la reconnaissance. Que celui qui est l'objet de cette fête, daigne l'agréer: il lui est offert de toute la force de mon cœur.